

A travers les faits scolaires

Un conseil amical à l'Educational Monthly.—Notre confrère de Toronto a publié, au mois de novembre dernier, une correspondance signée par un *R. P. Boudreau, Québec*. Nous ne connaissons pas ce *révérénd* qui est sans doute un catholique apostat transformé en ministre protestant. Ce qu'il dit de l'Education dans la Province de Québec dénote de la part de son auteur beaucoup d'ignorance ou de mauvaise foi. Dans un cas comme dans l'autre, l'*Educational Monthly*, qui est une revue sérieuse, ne devrait pas publier les faussetés d'un *révérénd* quelconque.

Les congrégations en France.—Un écrivain français a récemment défini la loi contre les congrégations de la manière suivante : "*Un mensonge, une injustice, une infamie, un acte antipatriotique, antihumanitaire, antilibéral.*" Cette loi inique est maintenant en vigueur, et depuis quelques semaines, des milliers de religieuses et de religieux—le plus pur sang de la France—ont pris tristement le chemin de l'exil. Quelques congrégations ont demandé l'*autorisation* au gouvernement. Seront-elles mieux traitées pour cela ? Nous ne le croyons pas, attendu que la fameuse loi contient des clauses inacceptables aux communautés religieuses. Dans tout l'univers, il n'y a pas un gouvernement, à l'heure actuelle, qui foule aux pieds aussi honteusement et aussi lâchement la liberté, que le fait présentement le gouvernement de la République Française. Pauvre France ! tes fils des bords du St-Laurent t'aiment toujours, mais tu ne saurais croire combien ils méprisent tes gouvernants actuels.

Constructions scolaires

A plusieurs reprises déjà, *L'Enseignement Primaire* a parlé des constructions scolaires. Nous avons même publié, naguère, une série de plans conformes aux données pédagogiques et aux règles de l'hygiène.

Depuis quelques années, un grand progrès s'est accompli en matière d'aménagement scolaire, mais, hélas ! il reste encore beaucoup à faire. Une des grandes difficultés qui se présentent aux municipalités et aux communautés, c'est le choix des entrepreneurs qui devront construire l'école, le couvent ou le collège.

Aujourd'hui, nous prenons la liberté d'annoncer quatre des plus importantes maisons de Québec, parmi celles que dirigent des entrepreneurs. Pour la *charpenterie* et la *menuiserie*, nous recommandons M. F. DE VARENNES, rue St-Olivier ; pour la *plomberie, ventilation, éclairage* (au gaz et à l'électricité), système de chauffage, VANDRY & MATTE, coin des rues St-Jean et d'Youville ; pour *peinturage et décorations* (tapisserie, dorure, bronze, vitrage, peinture à fresque, miroirs), J. GAUTHIER & FRÈRE, 292, rue St-Joseph ; pour la *maçonnerie* (pierre ou brique) EMILE COTÉ, 360, rue Richelieu.

Ces quatre entrepreneurs sont parfaitement connus, et ils jouissent d'une excellente renommée comme ouvriers ainsi que d'un crédit considérable comme hommes d'affaires.

Notes de l'administration

ABONNEMENT

Nous prions ceux qui n'ont pas encore payé leur abonnement de nous en faire parvenir le prix au plus tôt.

Qu'on veuille bien se rappeler que les conditions d'abonnement sont \$1.25, paya-